Saint François... Et je ne l'avais pas compris!...
L'ANGELUS sonna et je sortis de mes pensers. Je me rendis à l'église pour ma visite au T. S. Sacrement et la prière du soir, où je ne vis que des tertiaires.

Et rentré chez moi, cher Père Directeur, j'écrivis ces lignes que je vous envoie. Peut-être seront-elles favorables à quelqu'un ...

Je vous salue, R. P., et vous prie de recommander à Dieu un pauvre prêtre. N. N.

. 13 décembre 1911

Evidemment nous n'en sommes pas encore là, en Canada, du moins à la campagne ... Mais il est toujours plus facile de prévenir que de guérir. Et c'est pourquoi, d'une revue franciscaine italienne cette *Méditation sacerdotale* a passé dans la *Revue du T.-O*.



Ce que l'on pense du T.-O.

Dauvreté et bienfaisance

Saint François d'Assise, en s'obligeant et en obligeant ses disciples à aller pieds nus, laissait quelques paires de chaussures à ceux qui n'en ont pas, et qui cependant ne renoncent pas au droit d'en porter. Il montrait d'abord que l'appellation de vanu-pieds ne doit pas être considérée comme une injure, et que si elle est injurieuse, c'est seulement pour ceux qui ne veulent pas travailler. L'existence des va-nu pieds forcés quoique travailleurs est une honte pour ceux qui, par exemple, dépensent leur argent à habiller leurs chiens comme des princes, pendant que des hommes, leurs frères, sont obligés de se passer de chaussures.

Saint François prêchant à tous la pénitence et la perfection évangélique voulait que les riches observent tous leurs devoirs; et l'accomplissement du devoir des riches c'est le soulagement des pauvres.

Cet esprit est l'esprit du Tiers Ordre franciscain.

EDOUARD DRUMOND, dans la Livre Parole).